



Culture Commission Administrative Paritaire des Assistants Ingénieurs Séance du 16 mai 2007

Ce compte-rendu est rédigé conjointement avec la représentante du personnel de l'UNSA.
Pour la CGT le titulaire, Emmanuel Georges, empêché, est remplacé par Catherine Kern, suppléante.
Nathalie Pingaud, titulaire de l'UNSA, est nommée secrétaire - adjointe de séance.

1. Approbation des procès-verbaux des C.A.P. du 25 octobre et du 19 décembre 2006

Le procès-verbal du 19 décembre est approuvé.

Pour celui du 25 octobre, Emmanuel Georges, secrétaire - adjoint de la séance, a refusé de le signer car ses frais de déplacements concernant les CAP du 6 mars 2006 et du 25 octobre 2006 ne lui ont toujours pas été remboursés.

2. Mutations

2 postes faisaient l'objet de demandes de mutation.

Un poste à la DMF - École du Louvre.

Avis favorable pour la demande d'Anne-Claire Viron, actuellement affecté à la DAPA.

Un poste à la DAPA - département du système d'information et du patrimoine.

Avis favorable pour la demande d'Emmanuel Pierrez, actuellement affecté à la DRAC Alsace.
M. Noël et Mme Colinart soulignent que les Dracs doivent anticiper le remplacement des agents et annoncer le plus rapidement possible les profils de postes susceptibles d'être vacants.

3. Questions diverses :

Elles sont précédées par quelques informations de l'administration :

- Les positions statutaires des agents suite au transfert des services de l'inventaire ont été communiquées à l'ensemble des personnels des services de l'inventaire du patrimoine culturel.
- Les assistants - ingénieurs seront bientôt destinataires de l'annuaire de leur corps revu et corrigé.
- Un bilan de gestion des AI sera envoyé aux agents du corps à la fin de l'année. Plus tard, sera fait un bilan global de tous les corps de recherche (nombre d'agents, pyramide des âges...) et seront éventuellement publiés ensemble les postes vacants des corps de recherche.
- En 2007 auront lieu des concours externes et internes d'assistants ingénieurs et de techniciens de recherche, mais pas d'ingénieur d'études.
- La prochaine CAP aura lieu le 7 novembre : elle traitera des avancements accélérés et de deux postes de promotion au choix de TR en AI.

3 assistants ingénieurs seront promus ingénieurs d'études au choix (par la CAP des IE), la liste des promouvables au choix est essentiellement fondée sur l'ancienneté dans le corps, 10 ans au moins, et le mérite. Nous recommandons à toutes les personnes concernées de demander à leur chef de service de faire un rapport circonstancié de leur manière de servir.

12, rue de Louvois 75002 Paris 01.40.15.51.70/71 01.40.15.51.77.

Mel : cgt-culture@culture.gouv.fr **Intranet** : cgt.culture.fr / **Internet** : www.cgtculture.fr.st

Fusion entre les corps des assistants - ingénieurs et des ingénieurs d'étude

Cette question n'est pas à l'ordre du jour. Elle devrait être précédée par un travail d'analyse sur “ qui fait quoi dans les corps de recherche ? ”, qui sera probablement le prochain chantier GEPEC (gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences).

Mensualisation des primes : une préfiguration de leur intégration dans les salaires ?

Les primes sont fixées en septembre et comprennent une part incompressible et une variable. Leur mensualisation les rend plus lisibles. Leur intégration dans les salaires n'est pas envisagée et selon M Noël elle n'est pas souhaitable, car elle s'accompagnerait vraisemblablement d'un changement du système de calcul des retraites se fondant sur une moyenne des 25 meilleures années au lieu du salaire des 6 derniers mois.

Nombre d'agents qui ont choisi l'intégration dans les collectivités territoriales

Pour l'instant, il n'y en a que 4 : 2 techniciens de recherche et 2 assistants ingénieurs. Mais les demandes d'intégration ne font que se mettre en place. Elles ne devraient pas manquer de se multiplier, le statut de la fonction publique territoriale étant plus favorable, notamment au niveau indemnitaire et du déroulement de carrière.

Compte-rendu de la CAP du 19 décembre 2006

Cette CAP extraordinaire n'avait qu'un seul point à l'ordre du jour, c'est pourquoi son compte rendu est annexé ici

Dans le cadre du transfert de l'Inventaire un collègue du corps des chefs de métiers d'art et qui exerce les missions de photographe demandait un détachement dans le corps des assistants ingénieurs pour pouvoir être décentralisé dans le corps des ingénieurs de collectivités territoriales et non dans celui des attachés de conservation moins avantageux pour lui.

De plus la quasi totalité des photographes de l'Inventaire est décentralisée dans ce corps des ingénieurs. Tant que cet agent n'optera pas pour le statut des collectivités territoriales il restera donc en état de double détachement (si c'est possible !) avec des possibilités de retour dans son corps d'origine.

Cette demande a bien entendu reçu un avis favorable à l'unanimité.

Vos élus sont :

Titulaire pour la CGT: Emmanuel GEORGES (DRAC Pays de la Loire)

: 02.40.14.23.35 - mel : emmanuel.georges@culture.gouv.fr

Suppléante pour la CGT: Catherine KERN (DRAC Alsace)

: 03.88.15.57.40 – mel : catherine.kern@culture.gouv.fr

Titulaire pour l'UNSA : Nathalie PINGAUD

: 01.60.37.77.80 mel : nathalie.pingaud@culture.gouv.fr

12, rue de Louvois 75002 Paris 01.40.15.51.70/71 01.40.15.51.77.

Mel : cgt-culture@culture.gouv.fr **Intranet** : *cgt.culture.fr* / **Internet** : *www.cgtculture.fr.st*